ACTION paintball roanne

Renseignements et réservation : 06.72.09.81.24

BON DE RESERVATION

Merci de communiquer les consignes de sécurité à tous les participants.
. Chèque de caution de 30€ /personne
. Chèque non encaissé et rendu le jour de votre venue.
. Ce chèque sera encaissé lorsque l'annulation est inférieure à 10 jours avant la date de jeu.
. **Les équipes devront arriver à l'heure prévue sous peine d'annulation, aucun remboursement ne sera possible.**
. **Action Paintball s'autorise le droit de compléter les équipes en dessous de 20 joueurs.**
Adresser votre chèque à : **Action Paintball - 380 route de la Montagne - 42370 Saint Haôn Le Vieux**

Nous n'acceptons pas la CB

CONDITIONS D'ACCÈS :

Chaque joueur doit être en possession d'une **pièce d'identité**. **Les mineurs devront présenter également une autorisation parentale**.
Les personnes en état apparent d'ébriété se verront interdire l'accès. L'activité étant relativement sportive et engagée, il est indispensable d'être en bonne condition physique.

LE TERRAIN DE JEU :

il est délimité par des filets de sécurité empêchant les billes d'atteindre les spectateurs. Différents aménagements permettent aux joueurs de se cacher, de progresser et d'atteindre l'objectif défini. Des zones neutres servent à s'isoler de la partie. L'accès est interdit à l'espace aux personnes non équipées de protections faciales et non inscrites à l'activité. Seul, le personnel du parc peut y entrer durant les séances. Différents panneaux de signalisation rappellent les consignes importantes.

LES ZONES NEUTRES :

ce sont des espaces fermés et sécurisés dans lesquels les joueurs éliminés ou ayant un problème technique peuvent s'isoler. Le bouchon doit obligatoirement être mis sur le canon avant d'y pénétrer et la protection faciale peut être retirée. Lorsque le joueur veut quitter à nouveau cette zone, il remet en place sa protection faciale et ne retire le bouchon qu'une fois sur le terrain.

TENUE VESTIMENTAIRE :

il est conseillé de porter des vêtements qui ne craignent pas d'être salis. Evitez les vêtements trop serrés, ils vous empêchent de bouger facilement et l'impact des billes est plus sensible.

L'ARBITRE :

il propose plusieurs scenarios aux 2 équipes. Il explique les consignes de sécurité et notamment quelles sont les erreurs qui entraînent l'exclusion immédiate et définitive du ou des joueurs. Il porte une tenue reconnaissable ainsi que les éléments de sécurité.

CONSIGNES GÉNÉRALES :

le tir à moins de 10m est interdit. L'utilisation de **billes personnelles est interdite**. Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans la zone de jeu, elle ne peut être retirée sous aucun prétexte. Le port du plastron est vivement conseillé et ceci surtout pour les filles. Le bouchon de sécurité doit rester sur le lanceur pendant la durée des explications et ne peut être retiré sous aucun prétexte et sans l'accord de l'arbitre. Il est également obligatoire de le mettre en place avant de rentrer en zone neutre. Le non respect d'une de ces consignes entraînera l'arrêt de la partie et l'exclusion immédiate du ou des joueurs fautifs et ceci sans aucun remboursement possible.

Date souhaitée de la partie :.....**Terrain choisi :**.....

NOM et Prénom du responsable :.....

Adresse : .....

SIGNATURE : .....

« Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de sécurités et de les avoir transmises à l'ensemble des participants. »